



PREMIER MINISTRE

Communiqué de presse

Samedi 1^{er} octobre 2016, à Groix



Révision du CPER 2015-2020

38 M€ de crédits nouveaux pour l'innovation dans les PME et la vitalité des territoires ruraux

Manuel Valls, Premier ministre, et Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne, ont signé ce jour à Groix, un protocole d'accord pour abonder le contrat de plan Etat-Région à hauteur de 38 M€ d'engagements nouveaux, dans deux de ses volets essentiels : 10 M€ pour favoriser l'innovation dans les entreprises et 28 M€ pour soutenir les territoires ruraux.

Le CPER Bretagne a été signé le 11 mai 2015 au terme de négociations qui ont permis de revoir à la hausse les enveloppes et les engagements en faveur des **mobilités**, d'une part, de **l'enseignement supérieur et recherche (ESR)**, d'autre part.

Six mois après la visite du Premier ministre à Brest en décembre 2014, la Bretagne a donc conclu un contrat volontaire, mobilisant **1,2 milliard d'euros, à parité Etat-Région et associant les autres collectivités bretonnes** avec, notamment comme priorités :

- > **les mobilités** : Pôles d'échanges multimodaux (PEM) liés à l'arrivée de la LGV, rénovation des lignes ferroviaires secondaires de Guingamp-Paimpol et Brest-Quimper, avancement de la RN 164...
- > **l'ESR** : programme de recherche conséquent, transfert du siège d'Ifremer à Brest...
- > **le volet territorial**, essentiel pour l'équilibre de la Bretagne : contrat pour les îles signé à Ouessant par le Premier ministre en juillet 2015, contrats métropolitains...

A l'heure de la revoyure, Etat et Région signent ce jour un protocole ambitieux qui porte sur **deux points** :

- > **L'inscription au volet innovation de 10 M€ complémentaires partagés entre l'État et la Région** pour un Partenariat régional d'innovation dans le cadre du PIA 2, permettant, sous gestion de BPI, de financer des **projets d'innovation dans les PME**. Cette enveloppe supplémentaire devra être consommée **dans les deux ans**. Une opportunité de taille au moment où l'économie bretonne marque des signes encourageants de reprise.

Contacts presse : Région Bretagne – Odile Bruley : tél 06 76 87 49 57 ou presse@bretagne.bzh
Préfecture Morbihan- Arnaud Hellégouarch : tél 02 97 54 87 03- 06 71 07 42 57

> **l'inscription au volet territorial de 28 M€ complémentaires**, cofinancés à parité Etat et Région.

Pour l'État, c'est un engagement de 3,5 M€ par an sur 4 ans, qui sera complété par les crédits pour les contrats de ruralité initiés par Jean-Michel Baylet, à hauteur de 12,5 M€ en 2017.

Cette enveloppe très significative en faveur des territoires ruraux, permettra en particulier de répondre à l'enjeu majeur, et unanimement partagé, des **bourgs-centres et des petites villes bretonnes**.

Contacts presse : Région Bretagne – Odile Bruley : tél 06 76 87 49 57 ou presse@bretagne.bzh
Préfecture Morbihan- Arnaud Hellégouarch : tél 02 97 54 87 03- 06 71 07 42 57